

#### **VIDE GRENIER**

## Espace Kermaria LE FOLGOËT

### Dimanche 1er décembre 2019

De 9h à 17h

Organisé par l'APE de l'école Jacques Prévert de Lesneven Entrée 1,50 € (gratuit pour les - de 12 ans) Renseignements et inscriptions exposants : ape.prevert.lesneven@gmail.com ou 06 95 87 39 29

3 € le mètre linéraire

2 € le portant (non fourni)

### Fiche d'inscription vide-grenier LE FOLGOËT 01/12/19

Nom :
Prénom:
Adresse:
Tel :
Mail :
Nombre de mètres :
Portant : Oui / Non
(Règlement par chèque à l'ordre de APE Jacques Prévert Lesneven)
√ J'ai lu et j'accepte le règlement (ci-contre)
Vattanta and Phannanium na mar avoir avenant à plus de 2 vide graniana
J'atteste sur l'honneur ne pas avoir exposé à plus de 2 vide-greniers
dans l'année
√ J'ai bien noté qu'aucun remboursement ne pourra avoir lieu à moins
J al pien note qu'aucun remboursement ne pourra avoir tieu a moins
d'une semaine du vide-grenier
✓ Je joins obligatoirement une copie d'une pièce d'identité à ma
réservation
Fait le :àà
Signature:

# Règlement Vide-grenier Le Folgoët 1er décembre 2019

- 1/ l'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public
- 2/ les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h et de ne pas quitter la salle d'exposition avant 17h (ouverture pour les exposants dès 7h)
- 3/ les objets et collections déballés appartiennent, et sont sous la responsabilité, du vendeur en cas de vol ou de préjudice
- 4/ les objets fonctionnant à piles doivent être présentés en état de marche afin de les essayer
- 5/ les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés
- 6/ les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages sont payables immédiatement. Merci de bien vouloir nettoyer vos tables avant de partir
- 7/ l'APE se réserve le domaine de la restauration
- 8/ toute réservation ne sera effective qu'après réception du règlement, <u>ET de la copie d'une pièce d'identité</u> (carte d'identité, passeport ou permis)
- 9/ les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées par ordre d'arrivée des **dossiers d'inscriptions complets** chez l'organisateur
- 10/ il est interdit de fumer dans la salle
- 11/ il est interdit de vendre de la nourriture
- 12/ nos amis les animaux ne sont pas acceptés
- 13/ toute annulation à moins d'une semaine du vide-grenier ne pourra donner lieu à aucun remboursement